Mise à jour: Mars 2017

Le Groupe de travail d'ONG sur l'industrie minière soulève le problème de l'accaparement des terres et de l'eau

Comme toujours, plusieurs événements parallèles exceptionnels parrainés par la communauté des ONG ont eu lieu à l'occasion de la Commission sur le développement social (CSocD) de cette année. En tant que membre du Groupe de travail d'ONG sur l'industrie minière, UNANIMA a été connectée à l'un de ces événements parallèles, qui a mis en relief la protection des terres et de l'eau en tant que stratégie pour l'élimination de la pauvreté. La plupart des débats se sont concentrés sur l'impact négatif de l'industrie minière et autres pratiques d'accaparement des terres stimulées par les profits sur les communautés autochtones, le même sujet que celui de l'intervention écrite soumise par UNANIMA à cette CSocD.

Le premier intervenant, Père Nicolas Barla, a parlé de ses expériences au sein de son ministère en tant qu'activiste communautaire et organisateur dans des zones rurales d'Inde qui ont été exploités afin d'extraire de la bauxite et d'autres minerais. D'après le Père Barla, ces populations sont souvent déplacées en masse par des activités minières qui détruisent leur propriété.

La majorité des personnes affectées ne reçoivent aucune aide ou récompense de la part des corporations minières ou du gouvernement qui a donné des permis d'exploitation à ces corporations. Elles se retrouvent ainsi avec peu ou pas de ressources naturelles ou monétaires avec lesquelles se soutenir. En outre, elles perdent leur dignité, leur langue et leur identité lorsqu'elles sont forcées à s'installer dans une nouvelle région. Par conséquent, les « peuples autochtones sont victimes du développement ». Lors d'une réunion avec des représentants religieux à l'ONU la semaine suivante, le Père Barla en a dit davantage sur l'expérience qu'il a acquise en matière d'organisation de communautés autochtones. Il est essentiel, a-t-il expliqué, pour les religieux non seulement de suivre et compatir à la détresse d'elles personnes qu'ils servent, mais aussi de *rejoindre* leurs mouvements.

Cet événement a également donné aux participants l'opportunité de comprendre pourquoi les activités industrielles dévastatrices telles que celles décrites par le Père Barla continuent à être autorisées, et pourquoi elles provoquent aussi souvent le plus de préjudice dans les régions les plus pauvres de la planète.

La paneliste experte Christina Hioureas, qui agit comme conseillère juridique auprès d'États membres de l'ONU, d'entités privées et de particuliers dans le cadre de différends internationaux, a expliqué que les traités d'investissement entre les nations empêchent souvent les gouvernements nationaux de protéger les ressources naturelles car ces traités leur interdisent de réglementer les corporations dans l'intérêt du bien commun. La plupart des traités d'investissement internationaux actifs aujourd'hui ont été développés dans les années 1990. Ils ont généralement été rédigés par des nations riches et signés par des nations à faibles revenus cherchant à promouvoir le développement économique et la création d'emplois dans leur pays. Les leaders de ces nations à faibles revenus ne comprenaient ou n'anticipaient pas le fait ces traités allaient être prolongés ou les manipuler afin de les attirer dans des batailles juridiques coûteuses avec des corporations multinationales essayant de leur soutirer des millions ou des milliards de dollars. Mme Hioureas a expliqué qu'il existe plusieurs plaintes qu'une corporation peut porter à l'encontre d'un gouvernement qui essaie de prioriser ses propres ressources ou citoyens aux dépens des intérêts financiers de cette corporation. Une corporation peut poursuivre un gouvernement qui décide d'imposer de nouvelles réglementations industrielles ou refuse de renouveler son permis d'exploitation après avoir découvert les effets nocifs que le projet de cette corporation exerce sur un écosystème ou une communauté. Elle peut aussi poursuivre un gouvernement pour ne pas disperser des manifestations publiques qui empêchent ses opérations. De cette manière, les investissements étrangers perpétuent ou aggravent souvent la pauvreté dans les nations à faibles revenus au lieu de l'atténuer. Heureusement, Mme Hioureas a également offert quelques solutions à ce problème international. Les États sont en mesure de mener un examen juridique de tout traité qu'ils ont signé et peuvent solliciter sa résiliation ou sa renégociation. Ils peuvent réviser leurs lois nationales et leurs futurs contrats avec des investisseurs d'une manière qui réduit leur vulnérabilité aux procès juridiques des investisseurs. Elle a également encouragé les citoyens à s'impliquer dans ce processus en encourageant leur propre gouvernement à adhérer au Traité de l'île Maurice (expliqué ici dans n'importe laquelle des 6 langues de l'ONU : http://bit.ly/1EpvzH8), qui offre une plus grande transparence dans les règlements de différends entre investisseurs et États en leur permettant d'être enregistrés et rendus publics.

Pour suivre les différends en cours, ou bien pour vous impliquer en soumettant un « mémoire à titre d'intervenant désintéressé », vous pouvez en savoir plus sur les affaires ouvertes dans la Base de données des règlements relatifs aux différends entre États et investisseurs de la Banque mondiale (disponible en anglais, en espagnol et en français) : http://bit.ly/2jkJYmX
Un enregistrement vidéo de l'événement complet est disponible ici : http://bit.ly/2np4zEJ.

CDS 2017 : aperçu d'une ancienne

Par Renaude Grégoire, Bureau de justice sociale – Sœurs de Sainte-Anne

Depuis 2011, chaque année, en février, je participe à la Commission du développement social. Cette Commission réunit des États, des agences des Nations unies et des organisations de la société civile afin de renforcer le pilier social du développement durable.
Cette commission est précédée du Forum de la société civile qui permet aux délégués des ONG d'échanger sur une thématique principale, d'adopter la Déclaration qui sera présentée lors de la première session de la Commission du développement social. Voici un élément clé de cette déclaration :

« La protection sociale est une stratégie éprouvée et efficace pour réduire toutes les formes de pauvreté. Des études menées en Afrique et en Asie, par exemple, ont indiqué que les programmes de transferts en espèces ont des

résultats nettement plus rapides en termes de réduction de la pauvreté que ceux que l'on attend des effets des politiques économiques de « goutte-à-goutte ». À l'inverse, les études montrent que le risque de pauvreté est très élevé lorsque les bases de la protection sociale n'existent pas. Cela illustre la capacité des politiques de protection sociale en tant qu'outil de prévention de la pauvreté. Il est également prometteur de tirer parti de la vaste gamme de talents et compétences de toutes les personnes, en particulier ceux qui connaissent la marginalisation. À mesure que les gens ont accès à des possibilités, la capacité de développement s'élève au sein d'une société, créant de nouvelles possibilités de coopération et de collaboration. »

Pourquoi est-il important d'être à cette Commission? Comme le dit si bien cette déléguée : « Nous venons ici dire à nos gouvernements ce que l'on fait [pour la protection sociale et l'élimination de la pauvreté] et pour leur demander d'en faire plus. »

La 55e Commission de développement social avait comme thème prioritaire : Stratégie pour éradiquer la pauvreté en vue de réaliser le développement durable pour tous. L'agenda de la Commission inclut de passer en revue les programmes et les plans pour les jeunes, les personnes handicapées, les personnes ainées et les familles. Un enjeu émergeant a aussi été abordé : l'éradication de la pauvreté et les jeunes dans l'Agenda 2030.

De plus, il y a eu au moins 57 évènements parallèles (side events) incluant les réunions matinales des ONG (Morning Briefing for Civil Society). Des exemples de bonnes pratiques, des innovations et des programmes prometteurs ont nourri nos échanges et nos dialogues en vue d'élaborer des politiques en lien avec l'Agenda 2030.

Cette année, j'ai été frappée par la participation des jeunes soit dans les délégations des États membres de la Commission du développement social, soit dans les organisations de la société civile. Un jeune a souligné que la prospérité (dont il est question dans les Objectifs de développement durable) est différente de la croissance économique.

S’il fallait retenir un aspect majeur pour le plaidoyer, je proposerai ceci : la protection sociale doit être assurer à toutes les étapes de la vie, car tous ont besoin d’avoir la garantie que cette protection sociale sera effective tout au long de sa vie.

Ma première visite à l’ONU

Par Regina O'Connor, Bureau des préoccupations sociales – Sœurs de Sainte-Anne, Province Sainte-Marie

Je suis nouvelle au poste de coordinatrice des préoccupations sociales de la province Sainte-Marie des Sœurs de Sainte-Anne. J’ai dû enrichir mes connaissances sur de nombreux domaines à ce poste, ou au moins examiner certains domaines sous une nouvelle perspective. À la fin du mois de janvier, j’ai passé une semaine au siège des Nations Unies en tant que représentante d’UNANIMA International pendant la 55e session de la Commission du développement social. Assister au Forum de la société civile de deux jours sur le thème « Protection sociale minimale : une stratégie proéminente pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement social pour tous », puis à trois journées d’Assemblée générale et d’événement parallèles, a été à la fois énergisant, impressionnant et révélateur. J’ai eu la chance de me faire guider à travers cette expérience par plusieurs représentantes d’UNANIMA, à commencer par Renaude Grégoire, coordinatrice du Réseau de justice sociale des Sœurs de Sainte-Anne. La journée du lundi a débuté avec une présentation extrêmement utile par les coordinateurs du forum, avant de rentrer dans le vif du sujet.

Au cours des six derniers mois, j'ai beaucoup appris sur les Objectifs de développement durable (ODD), mais cette expérience au siège de l'ONU m'a fournit une compréhension beaucoup plus approfondie de leur importance pour notre travail sur le front du développement social. Tout au long de la semaine, j'ai progressivement commencé à comprendre l'ampleur et l'importance des ODD, en commençant par le haut de la liste et par le bas. Le travail effectué par les décideurs politiques au sein des États membres a un impact direct sur le travail effectué par les ONG sur le terrain avec les individus, et les expériences des ONG doivent guider les personnes qui établissent les politiques dans nos villages, nos villes et nos agences gouvernementales. Le forum et la commission visent à créer un espace propice au dialogue et à la coopération entre la société civile, les États membres et les Nations Unies. Même si ce processus n'est pas parfait, il a été remarquable de le voir en action. Une manifestation silencieuse des ONG a eu lieu pendant la première Assemblée générale, ces dernières estimant qu'elles ne disposent pas de suffisamment d'espace pour partager leurs opinions et questions. L'assemblée générale a répondu en essayant de créer davantage d'espace pour un tel dialogue. Ce processus de concession continue à se développer.

Le Forum de la société civile a présenté des recommandations politiques à inclure dans une Déclaration qui serait claire et forte afin de présenter leur voix à l'Assemblée générale lors de la Commission de l'année prochaine. Cette année, la Commission s'est concentrée sur des résolutions visant à faire avancer l'élimination de la pauvreté pour le développement africain, les jeunes et les personnes atteintes d'invalidité. Dans chacun de ces domaines, des

débats d’experts de haut niveau animés et informatifs ont eu lieu sur le travail des États membres. Cependant, les événements parallèles ont, au-delà du Forum de la société civile, probablement été pour moi la partie la plus importante de la semaine. Il s’agit d’ateliers parrainés par différents États membres et ONG sur des sujets très spécifiques relatifs à l’élimination de la pauvreté. Pendant ces réunions, nous avons eu le privilège d’écouter des experts dans ce domaine, par exemple à propos de la promotion d’un accès égal aux ressources relatives à la santé mentale pour tous les âges. Un véritable débat a eu lieu à propos de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas au sein des États membres et sur les défis à venir pour mieux comprendre le problème et son impact sur l’élimination de la pauvreté, les coûts de tels programmes des points de vue financiers, temporels et humains, ainsi que les stratégies de ce qui peut être accompli dès maintenant.

Au final, cette semaine m’a permis de beaucoup mieux comprendre les ODD et l’impact qu’ils devraient avoir sur les décisions politiques de nos gouvernements, de l’échelle locale à nationale. J’y ai entendu des histoires de succès donnant espoir au processus et m’encourageant à savoir comment mon gouvernement local répond à ces objectifs. J’ai également acquis une bien meilleure compréhension de l’importance de ne sauter aucune étape, d’un point de vue politique, afin d’obtenir une participation globale. De nombreux débats ont eu lieu concernant la définition de la « citoyenneté mondiale » aujourd’hui et personnellement le défi d’être une citoyenne du Royaume de Dieu sur notre Terre. D’une certaine façon, intentionnelle, cette expérience a déjà un impact sur mon travail dans la province. Je suis impatiente de suivre cette commission particulière à l’avenir.

D’une mission communautaire au siège de l’ONU

Par Marita Nolasco Capili, SP

Je m’appelle Marita Nolasco Capili (SP) et je suis membre de la Congrégation des Sœurs de la Providence. Je fait partie d’une mission au Salvador depuis deux ans et j’occupe le poste de présidente et administratrice du programme Providence Beca (bourse d’études) dans la région Bajo Lempa du département d’Usulután. La mission / le ministère principal de l’Association des Sœurs de la Providence au Salvador est de soutenir et faciliter l’éducation et la formation des jeunes et des jeunes adultes par le biais du programme Providence Scholarship.

Il a été très providentiel pour moi de participer, en tant qu’observatrice, à la 55e session de la Commission du développement social des Nations Unies, qui s’est tenue à New York du 1er au 10 février 2017. Je tiens à remercier l’équipe de direction de la Province Mère Joseph des Sœurs de la Providence. J’ai été captivée par le thème (« Stratégies pour éliminer la pauvreté dans une perspective de développement durable pour tous ») et à la fois intriguée et inspirée en enrichissant mes connaissances sur l’Agenda 2030 pour le développement durable. La grande question dans mon esprit était la suivante : « Comment pourrait-il être possible d’atteindre les 17 objectifs afin d’éliminer toutes les formes de pauvreté d’ici à 2030, en particulier les immenses défis auxquels notre monde est confronté aujourd’hui ? »

Je suis venue à New York avec beaucoup de questions, curieuse et ouverte pour apprendre quelque chose de nouveau. En rentrant dans le bâtiment des Nations Unies pour la première fois, je me suis sentie privilégiée d'être entourée par des personnes provenant de différents pays et différentes cultures. L'ONU réunit toutes les nations et est un lieu de rêves, d'espoirs et de solidarité mondiale. J'ai écouté l'échange ouvert et le dialogue d'idées exprimées par les représentants de différents pays, tous parlant de leurs progrès et de leurs défis, des causes profondes de leur pauvreté et de leurs plans d'action. En les écoutant, j'ai vu et ressenti un espoir mondial, en particulier pour les personnes qui sont « sur le terrain », face à la réalité de différentes formes de pauvreté.

Ainsi, que cette expérience m'a-t-elle apportée ? Elle m'a apportée la « bonne nouvelle », la manifestation du corps du Christ. J'ai également partagé mon expérience avec les personnes autour de moi et les ai félicitées et encouragées dans leur contribution vitale à l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Lors de notre réunion Beca (bourse d'études) mensuelle, j'ai partagé mon expérience des Nation Unies avec nos 80 étudiants et animé un dialogue avec eux sur le thème de la session de l'ONU à laquelle j'ai assisté. J'ai trouvé une vidéo sur YOUTUBE en espagnol sur l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui m'a aidé à transmettre le message et l'urgence de ce mouvement mondial à ces jeunes salvadoriens.

Dans le cadre de notre programme de bourses d'études, chaque étudiant participe à un projet de service communautaire, comme protéger l'environnement, un ministère pastoral, des activités sportives avec des enfants, aider des enfants à apprendre à lire et écrire et donner des cours d'alphabétisation à des personnes âgées, ainsi que leur offrir d'autres services.

En examinant ensemble les stratégies des Nations Unies pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable, nous avons pu identifier notre contribution dans cet agenda de l'ONU avec nos projets « Amor Solidario » (amour solidaire) dans le cade du programme Providence Beca.

Mon passage aux Nations Unies m'a également aidé à être plus consciente de l'importance de collecter, évaluer et partager des données sur nos réalités sociales et économiques. Ces données nous permettent d'interpréter les signes de notre temps et les besoins de nos frères et sœurs. Une collection, une évaluation et un partage de qualité des données évaluées constituent un outil important pouvant nous aider à identifier qui et pourquoi certaines personnes sont laissées en marge, puis déterminer une stratégie visant à inclure celles qui sont encore plus en marge. Au début, je pensais que les 17 Objectifs de développement durable étaient très ambitieux, mais à la fin de mon séjour à New York, j'ai compris que nous pouvons être très ambitieux en collaborant avec la vision de Dieu pour l'humanité et toute la création. Nous pouvons faire tout ce qui est possible et laisser notre Dieu providentiel faire l'impossible.

Quelle est la prochaine étape pour moi ? Avec l'aide de ma communauté des Sœurs de la Providence, j'aimerais continuer à être impliquée dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies et avec UNANIMA. Tout d'abord, je vais poser ma candidature pour un stage au sein d'UNANIMA. Je pense que cela m'aidera à enrichir mes connaissances et à élargir ma vision du monde. Dans un deuxième temps, mon objectif est de me familiariser avec les trois congrégations religieuses membres d'UNANIMA qui sont basées au Salvador.

Après un bref succès pour les défenseurs de l'eau, le Dakota Access Pipeline se poursuit

Un exemple représentatif de l'accaparement de terres et d'eau mentionné lors de l'événement du Groupe de travail d'ONG sur l'industrie minière pendant la CSocD55 (article ci-dessus) a actuellement lieu aux États-Unis. Pendant presque un an, les défenseurs autochtones de l'eau et leurs alliés avaient maintenus un camp qui servait de barrage physique contre la construction d'un pipeline de gaz naturel à travers des sites d'enterrement sacrés appartenant à la tribu Sioux de Standing Rock. Après des mois d'occupation sur le site de construction du pipeline proposé et avoir survécu à plusieurs vagues d'agression et d'intimidation de la part de l'armée américaine, les défenseurs de l'eau ont connu un moment de victoire en décembre. Le président américain Barack Obama avait alors ordonné la suspension de la construction du pipeline jusqu'à ce qu'une évaluation de l'impact environnemental soit réalisée. Cependant, au début du mois de février, la nouvelle administration fédérale a annulé cette décision et appelé à la reprise immédiate de la construction. UNANIMA déplore cette situation et tient à exprimer sa solidarité avec les Sioux de Standing Rock au lendemain de cet acte dévastateur. Nous célébrons également l'esprit courageux de cette démonstration et nous nous engageons à la porter avec nous jusqu'aux nombreuses régions du monde dans lesquelles nos membres défendent les droits de la planète. Si vous cherchez de l'inspiration ou une manière de comprendre l'esprit du mouvement de Standing Rock, qui a été mené par la jeunesse autochtone, regardez cette vidéo musicale : http://bit.ly/2nG38Ep.

L’heure du changement

Par Colleen Jackson, RSC (stage international d’UNANIMA)

Ces dernières semaines chez UNANIMA et à l’ONU ont mis en relief des contrastes de plus en plus importants pour moi, entre les aspirations de l’ONU vers un monde plus inclusif, coopératif et équitable, et la montée des politiques xénophobes, non-participatives et exclusives à travers notre monde. L’Agenda 2030 de l’ONU visant à « ne laisser personne derrière » a imprégné chaque forum, réunion d’information et événement d’ONG auxquels j’ai assistés – sur les migrations, les droits des peuples autochtones, les terres, l’eau et les océans, les partenariats interreligieux, l’autonomisation de la femme, le rôle de la jeunesse dans l’élimination de la pauvreté et la citoyenneté mondiale, pour n’en nommer que quelques-uns.

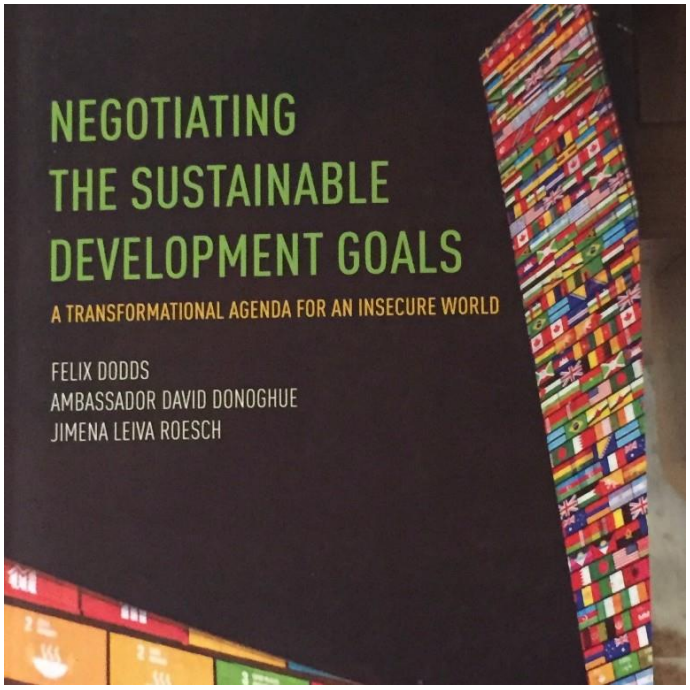

Ne rien changer posera d’énormes risques pour notre planète et ses habitants. Nous devons changer notre manière de faire. On dit souvent ici qu’« il ne peut pas y avoir de plan B – de la même façon qu’il n’existe pas de planète B ». Confronter le changement constitue un défi redoutable pour les religions et l’action – prendre des mesures tangibles vers la création d’une vision crédible, robuste et réaliste de ce que signifie être humain… et dans notre contexte d’UNANIMA, des femmes de l’Évangile. Même si la tâche à venir peut parfois

sembler décourageant, je suis inspirée par le travail communautaire des centaines d'ONG actives ici à l'ONU – notamment d'UNANIMA et des autres groupes religieux.

« Le passé ; notre berceau, pas notre prison ;
son charme comporte à la fois du danger et de l'attrait.

Le passé est pour l'inspiration, pas l'imitation,
pour la continuation, pas la répétition. » (Israel Zangwill)

« (Certains) ont l'habitude de se moquer des préoccupations pour l'environnement, avec l'excuse du réalisme et du pragmatisme. D'autres sont passifs, ils ne se décident pas à changer leurs habitudes et ils deviennent incohérents. Ils ont donc besoin d'une conversion écologique, qui implique de laisser jaillir toutes les conséquences de leur rencontre avec Jésus Christ sur les relations avec le monde qui les entoure. Vivre la vocation des protecteurs de l'œuvre de Dieu est une part essentielle d'une existence vertueuse ; cela n'est pas quelque chose d'optionnel ni un aspect secondaire dans l'expérience chrétienne. » (LS 217)

Le Comité sur les migrations répond à l'interdiction des réfugiés et des musulmans aux États-Unis

Peu de temps après l'instauration d'un programme de réinstallation des réfugiés en 1980, les États-Unis se sont établis comme un leader en matière de réinstallation des réfugiés. Même si tous les demandeurs d'asile doivent passer par un processus de filtrage difficile de deux ans avant d'être acceptés pour une réinstallation aux États-Unis, les statistiques les plus récentes indiquent

que les États-Unis acceptent en réalité deux-tiers des réfugiés du monde qui ont un statut de demandeur d'asile. Pour cette raison, l'ordre exécutif de fin-janvier du gouvernement américain, qui a suspendu son programme de réinstallation, a créé une vague de profonde préoccupation qui a rapidement stimulé les défenseurs à protester contre cette décision aux États-Unis et à travers le monde. Au sein de l'ONU, le Comité des ONG sur les migrations a entrepris la rédaction d'une lettre de soutien pour les migrants et réfugiés aux États-Unis ou demandant à entrer sur le territoire américain. Cette lettre décrit le traumatisme physique, psychologique, social et économique indu que ce changement de politique important et soudain a provoqué et prolongé à l'encontre de certaines des personnes les plus vulnérables au monde. Elle invoque également le fait que la deuxième partie de l'ordre exécutif, appelant à la suspension des visas américains pour les porteurs de passeports de sept nations à majorité musulmane, constitue une discrimination à peine voilée à l'encontre des musulmans et une violation outrageuse du droit à la liberté religieuse. Cette lettre a été signée par 75 ONG accréditées auprès de l'ONU et envoyée au représentant permanent à l'ONU de chaque État membre, au président de l'Assemblée générale, aux dirigeants des agences de l'ONU supervisant les droits des réfugiés et les droits humains, ainsi qu'au Secrétaire général de l'ONU. Elle les appelle à dénoncer ce virage politique et à résister aux initiatives similaires au sein de leurs administrations respectives.

En raison d'une série de recours judiciaires déposés par divers tribunaux inférieurs aux États-Unis, l'ordre exécutif a été suspendu jusqu'à nouvel ordre. Depuis, le gouvernement américain a cependant émis une nouvelle série d'ordres qui sont plus complexes et dont les implications ne sont pas aussi facilement détectables que l'ordre initial. Le Comité des ONG sur les migrations a fait appel à des professionnels du droit de l'immigration et de la politique en matière d'immigration afin d'aider notre communauté de défense des migrants à comprendre ces nouvelles politiques lors de la prochaine réunion du Comité. Nous serons alors plus à même de formuler un plan d'action adapté à ces derniers développements dans le paysage des politiques migratoires.

Flash d'information

- Aux côtés de 550 000 autres personnes, Marie Chiodo (**DW**) et Anne-Marie Gardiner (**SSND**) ont participé à la Marche des femmes à Washington afin d'exprimer leurs préoccupations partagées pour les droits humains et concernant les problèmes relatifs à la Terre et aux immigrants. Sur cette photo, figurent également 3 femmes originaires du Bahreïn, ici pour un semestre d'étude et pour voir comment fonctionne la démocratie lorsque les gens peuvent se réunir et parler au pouvoir. Des personnes de toutes les ethnicités étaient présentes pour témoigner de l'unité et de l'espoir pour le monde lors de ce mouvement pour le bien commun.

- Les religieuses travaillant dans l'Est de la RDC sont invitées à participer à un atelier de six jours à Goma commençant le 2 avril 2017. Cet atelier se concentrera sur le thème « Prévention pastorale et réponse pastorale, miséricordieuse et spirituelle aux défis des victimes souffrant d'abus sexuels dans les zones de conflit ». Il est organisé par l'ambassade du Royaume-Uni, le Saint-Siège, UISG, USG et la Commission JPIC. Pour en savoir plus, veuillez contacter Jean (director@unanima-international.org).

- Un cours en ligne de 5 semaines (en langue anglaise) sur les Objectifs de développement durable commencera en mai 2017. Le programme englobe les trois piliers du développement durable ; les liens entre les

changements climatiques, les frontières planétaires, l'inclusion sociale et les droits humains ; la vision et les principes de l'Agenda 2030 de l'ONU ; le plan de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des ODD. Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 24 avril 2017. Des détails supplémentaires et les formulaires d'inscription sont disponibles ici : http://www.unssc.org/courses/foundational-course-2030-agenda-sustainable-development-0/

Rejoignez la communauté!

Facebook Twitter Website

Copyright © 2017 UNANIMA International, All rights reserved.
You are receiving this email because you subscribed to our newsletter on unanima-international.org.

Our mailing address is:
UNANIMA International
845 Third Avenue
Sixth Floor
New York, New York 10022

Add us to your address book

unsubscribe from this list **update subscription preferences**

MailChimp